

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Ville de Rosemère**

**Une séance ordinaire** du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue par visioconférence le mercredi 9 décembre 2020 à 19 h 30.

**Sont présents par visioconférence** : Paolo Galati, président; Adam Gordon, commissaire-parent et vice-président; Melissa Wall, commissaire et vice-présidente substitut; Karla Abraham Di Francesco, Donna Anber, Vincent Cammisano, James Di Sano, Olivia Landry et Bob Pellerin, commissaires; Tara Anderson et Stéphane Henley, commissaires-parents; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

**Sont présents au centre administratif** : Anna Sollazzo, directrice des affaires corporatives et secrétaire générale; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

**Sont aussi présents par visioconférence** : Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Robin Bennett, directeur du Service des technologies de l'information; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Geoffrey Higgs, directeur des Services pédagogiques; Stephanie Krenn, directrice du Service des ressources humaines; et Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières.

**Absents** : Anick Brunet et Emilio Migliozi, commissaires.

Le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous ceux qui visionnent la séance en ligne.

**HEURE : 19 h 32**

Le président souhaite à tous la bienvenue à la première séance entièrement virtuelle du conseil des commissaires.

**0.0 Ouverture de la séance**

**0.1 Reconnaissance du territoire**

*Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kaniien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.*

*Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.*

**0.2 Reconnaissance – journalistes étudiants**

Le président souhaite la bienvenue aux élèves suivants et les félicite pour leur engagement ainsi que pour l'intérêt qu'ils démontrent envers la commission scolaire, ce qui était reflété dans les reportages qu'ils ont effectué pour le *Laurier News* :

- Carly Scallion de l'école primaire McCaig – Pour le numéro du mois d'août, Carly a fait un reportage sur le plan d'engagement vers la réussite, le plan de retour en classe et le travail accompli dans les écoles et les centres au cours de l'été.
- Isaac Carrol de l'école secondaire de Joliette et Aydan Gronick de l'école secondaire de Rosemère – Pour le numéro du mois de novembre, Isaac et Aydan ont présenté un reportage sur la sécurité dans le transport scolaire et la Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation. Ils ont également interviewé deux concierges travaillant dans les écoles pour comprendre de quelle façon leur travail avait changé depuis le début de la pandémie.

Le *Laurier News* connaît une belle popularité, car les deux premiers numéros ont été visionnés plus de 7 000 fois.

Le président déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes qui la visionnent en ligne et vérifie le quorum auprès de la secrétaire générale.

Après l'appel nominal, la directrice des affaires corporatives et secrétaire générale confirme l'atteinte du quorum.

### 1.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour  
**CC-201209-CA-0044**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que l'ordre du jour contenu au document n° SWLSB-2020/12/09-CA-001 soit adopté sans modification.

**Adoptée à l'unanimité**

### 2.0 Approbation du procès-verbal

#### 2.1 11 novembre 2020

Approbation du  
procès-verbal  
11 novembre 2020  
**CC-201209-CA-0045**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Adam Gordon que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 11 novembre 2020, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification.

**Adoptée à l'unanimité**

### 3.0 Période de questions

La directrice des affaires corporatives et secrétaire générale explique les paramètres de la période de questions.

Elle fait savoir qu'aucune question n'a été reçue avant le début de la présente séance.

### 4.0 Rapport du président

Le président commence son rapport en exprimant le souhait que tous et toutes puissent profiter de la période des fêtes pour se reposer et s'amuser. Au nom du conseil, il remercie les élèves, le personnel enseignant et les employés pour leur contribution au bon fonctionnement des activités au cours des dix derniers mois.

Il poursuit son rapport en soulignant les points suivants :

- Une visite des deux lieux possibles pour la nouvelle école à Saint-Lin-Laurentides dans la région de Lanaudière. Il indique que l'école serait présentée comme un centre important d'activités pour la communauté, car elle serait équipée de deux gymnases pleine grandeur. Il remercie le directeur du Service des ressources matérielles et du transport et son équipe de lui avoir permis de prendre part à la visite des lieux en compagnie du commissaire Bob Pellerin.
- Les réunions des comités de sélection pour divers postes.
- La prochaine réunion de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier aura lieu au mois de février.
- L'initiative « Adoptez un arbre » de l'école secondaire Laval Junior.

En réponse aux questions au sujet du projet d'école à Saint-Lin-Laurentides, le président apporte les précisions suivantes avec l'aide de l'équipe de la direction :

- La décision d'offrir un programme d'immersion française appartient à l'école.
- Afin de participer à certaines décisions qui devront être prises, un conseil d'établissement provisoire sera mis en place pour cette école.
- Nous ferons la promotion de cette nouvelle école quelque temps avant son ouverture.

## 5.0 Rapport de la directrice générale

La directrice générale présente son rapport mensuel en commentant les points suivants :

- Directives du ministère de l'Éducation pour la période des fêtes :
  - À compter du 17 décembre 2020, les élèves du primaire et du secondaire ne seront pas en classe physiquement. Les élèves du primaire retourneront physiquement en classe le 4 janvier 2021 et les élèves du secondaire le 11 janvier 2021. Les élèves du secondaire doivent pouvoir poursuivre leurs apprentissages à distance à compter du 4 janvier.
  - Les cours de formation générale des adultes et de formation professionnelle seront donnés à distance jusqu'au 11 janvier 2021.
  - Les services de garde d'urgence en milieu scolaire seront disponibles pour les travailleurs et travailleuses de première ligne les 17 et 18 décembre 2020. Les personnes ayant besoin de services de garde doivent s'inscrire sur le site Web du gouvernement.
- Occasions de fierté
  - Le Pôle Nord a envahi l'école primaire John-F.-Kennedy. Les employés merveilleusement créatifs et motivés ont transformé l'école en un endroit vraiment amusant pour cette période spéciale de l'année.
  - Le programme annuel de sécurité dans le transport scolaire a été présenté différemment cette année en raison de la pandémie. Le Service des ressources matérielles et du transport a produit des vidéos pour faire la promotion de ce programme important. Les vidéos sont disponibles sur YouTube.
- Événements importants à venir
  - La conférence *Embracing Diversity* – La conférence pour les employés aura lieu le 4 janvier 2021 et celle pour les parents le 10 janvier 2021. L'événement est gratuit pour les parents. Il y aura aussi une présentation spéciale pour les élèves et les familles en collaboration avec Éducazoo.
  - Le CDC Pont-Viau offrira le programme *Industrial Drafting* à compter du 18 janvier 2021.
  - Les familles de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et les amis de sa page Facebook sont invités à voter pour la porte la mieux décorée. Les résultats de ce concours à l'échelle de toute la commission scolaire seront annoncés publiquement.

En terminant, elle remercie toutes les personnes qui contribuent à la cause de l'éducation de langue anglaise, les employés pour leur compassion et leur expertise, les parents pour leur esprit d'entraide et leur soutien, et les commissaires pour leur dévouement et leur enthousiasme, et souhaitent à tous et à toutes un beau temps des fêtes et un repos bien mérité.

## 6.0 Affaires découlant du procès-verbal

### 6.1 Critères d'inscription – rétroaction sur la consultation

Critères d'inscription –  
rétroaction sur la  
consultation

**CC-201209-TS-0046**

ATTENDU QUE la politique de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier sur les critères d'inscription, politique n° 2014-TS-04 : *Critères d'inscription*, est révisée au besoin;

ATTENDU QUE des modifications à la politique ont notamment été apportées à la période d'inscription, selon laquelle les nouveaux élèves devront s'inscrire au cours de la même période que les élèves qui font leur réinscription;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-200923-TS-0004, autorisant la tenue d'une consultation sur les modifications à la politique;

ATTENDU QUE la période de consultation a pris fin le 27 novembre 2020;

ATTENDU QUE le comité de parents de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a été consulté sur la politique n° 2014-TS-04: *Critères d'inscription* et que la rétroaction reçue a été prise en considération;

ATTENDU QUE la période d'inscription des élèves, conformément à la politique révisée, est la suivante :

- Période d'inscription : à compter de la **dernière semaine complète** de janvier jusqu'à la fin de février;
- Période de réinscription : à compter de la **dernière semaine complète** de janvier jusqu'à la fin de janvier;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte la politique révisée n° 2014-TS-04: *Critères d'inscription*;

ET QUE la politique demeure en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit remplacée.

**Adoptée à l'unanimité**

## 7.0 Décisions du conseil

### 7.1 Ressources humaines

#### 7.1.1 Engagement – direction adjointe – école secondaire de Rosemère

En tant que membre du comité de sélection, le président indique que la candidate qui a été recommandée pour le poste est très compétente.

Engagement – direction  
adjointe – école  
secondaire de Rosemère

**CC-201209-HR-0047**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-170125-HR-0050, approuvant l'organigramme administratif 2017-2018;

ATTENDU QUE le poste de direction adjointe à l'école secondaire de Rosemère est actuellement vacant;

ATTENDU QU'un comité de sélection a été établi pour mener les entrevues, conformément à l'article 5.2.1 de la politique n° 2000-HR-02: *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires, section Sir-Wilfrid-Laurier*, ET à l'article 8.2 de la politique n° 2000-HR-01: *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier*;

ATTENDU QUE le poste a été affiché et que les membres du comité de sélection ont mené les entrevues le 19 novembre 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier engage **Mme Shannon Rudolph** à titre de directrice adjointe à l'école secondaire de Rosemère, en vigueur le 10 décembre 2020, conformément aux politiques n° 2000-HR-02 et n° 2000-HR-01 concernant les conditions d'emploi des gestionnaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

**Adoptée à l'unanimité**

La directrice générale remercie M<sup>me</sup> Rudolph et lui souhaite la bienvenue à l'équipe de direction.

M<sup>me</sup> Rudolph remercie le conseil pour son vote de confiance et fait savoir qu'elle est ravie de faire partie de l'équipe.

## 7.2 Ressources financières

### 7.2.1 État des taxes scolaires qui restent dues

État des taxes scolaires qui restent dues

ATTENDU QUE l'article 339 de la *Loi sur l'instruction publique* (la « Loi ») fait obligation à la direction générale de préparer un état des taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires;

**CC-201209-FR-0048**

ATTENDU QUE l'article 340 de la Loi stipule que l'état des taxes scolaires préparé conformément à l'article 339 doit être transmis au conseil des commissaires pour approbation;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'état des taxes scolaires préparé le 1<sup>er</sup> décembre 2020 dont le montant s'élève à 1 669 707,32 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

### 7.2.2 Élaboration du budget 2021-2022 – autorisation pour la tenue d'une consultation

Élaboration du budget 2021-2022 – autorisation pour la tenue d'une consultation

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a entamé le processus d'élaboration du budget pour l'année scolaire 2021-2022;

ATTENDU QUE l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique* fait obligation à la commission scolaire de rendre publics les objectifs et les principes de la répartition de ses revenus;

**CC-201209-FR-0049**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a préparé un sondage de consultation sur le budget 2021-2022;

ATTENDU QUE le sondage a été présenté au comité d'audit le 2 décembre 2020 et au comité de répartition des ressources les 23 octobre et 27 novembre 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Karla Abraham Di Francesco que, sur recommandation du comité d'audit, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la tenue d'une consultation sur le budget 2021-2022 par voie de sondage, tel que celui-ci apparaît au document n° SWLSB-2020/12/09-FR-001;

ET QUE la consultation commence le 10 décembre 2020 et se termine le 11 février 2021 auprès des conseils d'établissement, du comité de parents, de l'Association québécoise des cadres scolaires, section Sir-Wilfrid-Laurier, et de l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier.

**Adoptée à l'unanimité**

## 7.3 Ressources matérielles et transport

### 7.3.1 Plan québécois des infrastructures 2021-2031

En réponse à une question de la commissaire Melissa Wall, le directeur du Service des ressources matérielles et du transport fait savoir qu'il s'agit de nouvelles demandes de construction. En ce qui concerne l'école dont la construction a été approuvée dans le dernier PQI pour la région de Lanaudière, on étudie la possibilité de la construire dans la ville de Saint-Lin-Laurentides.

PQI 2021-2031

ATTENDU QUE, chaque année, le gouvernement alloue des fonds aux commissions scolaires pour les aider à construire ou à agrandir des écoles et des centres;

**CC-201209-MR-0050**

ATTENDU QUE, chaque année, les commissions scolaires doivent transmettre leurs demandes par l'entremise du Plan québécois des infrastructures;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a identifié ses besoins prioritaires;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les demandes indiquées ci-dessous dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 201-2031 :

Région	Projet		Budget
Laval	École primaire Crestview	1. Demande : 4 classes modulaires	42 000 000,00 \$
		2. Demande : construction d'une nouvelle école	
Laurentides	Nouvelle école (région de Mirabel)	1. Demande : 2 classes modulaires	35 000 000,00 \$
		2. Demande : nouvelle construction dans la région de Saint-Jérôme / Mirabel	
	Nouvelle école (région de Sainte-Marthe-sur-le-Lac)	1. Demande : 4 classes modulaires	26 000 000,00 \$
		2. Demande : nouvelle construction dans la région de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	
École primaire de Sainte-Adèle	1. Demande : un seul gymnase	5 700 000,00 \$	

ET QU'il soit confié au directeur du Service des ressources matérielles et du transport le mandat de transmettre ces demandes au ministère de l'Éducation et de signer ou de transmettre toute documentation pertinente à ce sujet.

**Adoptée à l'unanimité**

### 7.3.2 Engagement d'un entrepreneur – salles de classe modulaires – école primaire de Joliette

Le conseil s'engage dans une discussion sur la nécessité d'installer des salles de classe modulaires à l'école primaire de Joliette en indiquant qu'il s'agit d'un besoin assez pressant, car le nombre d'élèves dans l'école est en rapide augmentation.

En réponse aux questions, le directeur du Service des ressources matérielles et du transport fournit les informations suivantes :

- Quatre modulaires sont requis.
- La durée de vie d'un modulaire est de dix ans ou plus. Ceux qui seront installés à l'école primaire de Joliette seront utilisés pendant un maximum de trois ans.
- Lorsqu'une école n'a plus besoin des modulaires, l'entreprise qui en fait la location vient les reprendre.
- Les modulaires seront pleinement accessibles du bâtiment actuel de l'école par un corridor et ils seront également accessibles de l'extérieur.

Engagement d'un entrepreneur

ATTENDU QUE l'école primaire de Joliette a atteint sa capacité d'accueil et requiert des salles de classe temporaires (modulaires) afin de pallier le problème de surcapacité;

Salles de classe modulaires – école primaire de Joliette

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé concernant la location et l'installation de salles de classe modulaires et que les soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres ont été ouvertes le 5 novembre 2020;

**CC-201209-MR-0051**

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat pour la location et l'installation de salles de classe temporaires (modulaires) à l'école primaire de Joliette à l'entreprise SM Construction inc., au coût total de 998 500,00 \$, avant les taxes, ou 1 067 264,20 \$, taxes nettes;

QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, le vice-président ainsi que la directrice générale ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

**Adoptée à l'unanimité**

#### **7.4 Services pédagogiques**

##### **7.4.1 Modifications à des résolutions**

###### **7.4.1.1 École Le Sommet**

La commissaire Melissa Wall indique que le MEES assume entièrement le coût des ententes pour les élèves non intégrés.

Modifications à des résolutions

École Le Sommet

**CC-201209-ED-0052**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-201111-ED-0036, approuvant le paiement de la facture de 1 591 747,00 \$ provenant de l'école Le Sommet pour les services éducatifs devant être fournis à soixante-cinq (65) élèves de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a reçu, de l'école Le Sommet, une liste révisée d'élèves qui indique une diminution d'un élève;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier modifie la résolution n° CC-201111-ED-0036 afin que le montant à acquitter soit de 1 567 828,00 \$ et que la grille soit remplacée par la grille suivante :

<b>Niveau</b>	<b>Nombre d'élèves</b>	<b>Coût par élève</b>	<b>Coût des services 2020-2021</b>
Maternelle 4 ans			
Maternelle			
Primaire	38	24 893,00 \$	945 934,00 \$
Secondaire	26	23 919,00 \$	621 894,00 \$
Coût total	64		1 567 828,00 \$

**Adoptée à l'unanimité**

###### **7.5.1.2 École orale de Montréal pour les sourds**

Le directeur des Services pédagogiques explique que nous traversons tous une période difficile et explique qu'il s'agit d'une erreur d'inattention.

Modifications à des résolutions

École orale de Montréal pour les sourds

**CC-201209-ED-0053**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-201111-ED-0039, approuvant le paiement de la facture de 285 580,00 \$ provenant de l'École orale de Montréal pour les sourds pour les services éducatifs devant être fournis à dix (10) élèves de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a vérifié la liste d'élèves fournie par l'École orale de Montréal pour les sourds et a constaté qu'un élève manquait au nombre total d'élèves à la maternelle 4 ans;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Vincent Cammisano que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier modifie la résolution n° CC-201111-ED-0039 afin que le montant à acquitter soit de 312 619,00 \$ et que la grille soit remplacée par la grille suivante :

Niveau	Nombre d'élèves	Coût par élève	Coût des services 2020-2021
Maternelle 4 ans	3	27 039,00 \$	81 117,00 \$
Maternelle	1	27 039,00 \$	27 039,00 \$
Primaire	7	29 209,00 \$	204 463,00 \$
Secondaire			
Coût total	11		312 619,00 \$

**Adoptée à l'unanimité**

## 8.0 Points d'information

### 8.1 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Le président fait savoir que la prochaine rencontre de la Fondation est en février 2021 et qu'une nouvelle direction sera nommée. La commission scolaire procédera à la nomination de deux membres sous peu.

### 8.2 Rapport des commissaires-parents

#### 8.2.1 Report du comité de parents

Le vice-président constate que le comité de parents fait une bien meilleure gestion du temps lors de ses réunions. Un orthophoniste et la nouvelle présidente de l'Association des comités de parents anglophones ont fait une présentation lors de la rencontre du mois de décembre, et l'organisme LEARN Québec a été invité à faire une présentation au mois de janvier 2021. Le comité de parents réfléchit également à la possibilité d'offrir un atelier sur la pandémie de la COVID-19.

#### 8.2.2 Rapport du comité EHDAA

Le commissaire-parent Stéphane Henley fait savoir qu'à la dernière rencontre du comité EHDAA, les membres ont discuté de la possibilité de joindre la page Facebook du comité de parents, de la création d'un prix EHDAA et de l'événement *Embracing Diversity*.

### 8.3 Rapport de l'ACSAQ

La commissaire Melissa Wall fait savoir qu'elle a fait parvenir à tous les commissaires la liste des postes vacants au sein des comités de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) et demande à toute personne souhaitant faire partie de l'un de ces comités d'en aviser le président de la commission scolaire.

Elle poursuit en commentant les divers dossiers de l'ACSAQ :

- L'ACSAQ a voté à l'unanimité pour un prêt de service de son directeur général, M. Russell Copeman, à la Commission scolaire English-Montreal à titre de directeur général par intérim, et ce, jusqu'à ce qu'un nouveau directeur général soit nommé. M<sup>me</sup> Kim Hamilton, directrice des communications et des projets spéciaux, agira comme directrice générale par intérim de l'ACSAQ.
- L'ACSAQ s'est entretenue avec le ministre de l'Éducation le 6 novembre dernier au sujet des canaux de communication. Depuis la contestation judiciaire, les présidents et l'ACSAQ ne recevaient plus de correspondance du ministère, mais ils ont recommencé à en recevoir depuis cette rencontre.
- Le ministère a nommé un attaché politique parfaitement bilingue pour agir à titre de liaison avec l'ACSAQ.

- La contestation judiciaire de la loi 40 se retrouvera devant les tribunaux en avril 2021. L'audience devrait durer deux semaines. Plusieurs commissions scolaires de la langue de la minorité partout au Canada surveillent cette affaire de près, car si la décision rendue est en faveur des commissions scolaires anglophones, elle pourrait bien faire jurisprudence.
- L'ACSAQ doit faire parvenir une lettre au ministère pour lui demander le remboursement, en temps opportun, des dépenses relatives à la pandémie afin que les commissions scolaires ne soient pas obligées de déclarer un déficit;
- On envisage la possibilité d'amasser des fonds pour payer les frais juridiques de la contestation judiciaire. Si une telle activité est mise sur pied, des reçus à des fins fiscales seront délivrés.
- Le congrès annuel de l'Association canadienne des commissions scolaires aura lieu du 7 au 10 juillet 2021 en mode virtuel. Des informations suivront.

## 9.0 Période de questions

En réponse à plusieurs questions et commentaires de M<sup>me</sup> Renata Isopo, une journaliste du *Laval News*, le président apporte les précisions suivantes avec l'aide d'autres membres du conseil :

- La commission scolaire continue à payer les droits d'adhésion annuels à l'ACSAQ. M. Copeman sera rémunéré par la Commission scolaire English-Montreal, et non par l'ACSAQ, durant la période où il sera en prêt de service comme directeur général par intérim.
- L'ACSAQ considère la possibilité d'amasser des fonds pour la contestation judiciaire de la loi 40.

## 10.0 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

## 11.0 Questions diverses

### 11.1 Coût des équipements de protection individuelle

Coût des équipements de protection individuelle

**CC-201209-MR-0054**

ATTENDU QUE la pandémie de la COVID-19 oblige la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) à se procurer une quantité importante d'équipements de protection individuelle (ÉPI) afin de respecter les directives émises par le ministère de l'Éducation (MEQ) et les autorités de santé publique;

ATTENDU QUE la CSSWL applique avec diligence les mesures visant à protéger la santé et la sécurité de l'ensemble des membres du personnel et des élèves;

ATTENDU QUE la CSSWL a engagé des dépenses considérables pour faire l'achat exigé d'ÉPI;

ATTENDU QUE la CSSWL n'a pas été remboursée en totalité pour l'achat d'ÉPI effectué pendant l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU QUE, pendant l'année scolaire en cours, la CSSWL continue à faire l'achat d'ÉPI;

ATTENDU QUE ces coûts additionnels ont des répercussions sur les élèves et le personnel;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Adam Gordon que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier présente une demande formelle au ministère de l'Éducation pour le remboursement, en temps opportun, du coût total des équipements de protection individuelle achetés pendant l'année scolaire 2020-2021;

ET QUE la présente résolution soit notamment transmise au ministère de l'Éducation accompagnée d'une lettre, signée par le président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, demandant ce remboursement dans l'intérêt des élèves, du personnel et de toute la communauté de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

**Adoptée à l'unanimité**

## 11.2 Coût de l'élection scolaire

Cout de l'élection scolaire  
**CC-201209-CA-0055**

ATTENDU QUE les coûts relatifs à la tenue d'une élection scolaire tous les quatre ans sont entièrement à la charge des commissions scolaires;

ATTENDU QUE, pour la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL), le coût d'une élection scolaire est d'environ 350 000,00 \$;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec ne finance pas les élections scolaires;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a reporté deux fois l'élection scolaire prévue le 1<sup>er</sup> novembre 2020;

ATTENDU QUE le report de l'élection scolaire a généré des coûts additionnels pour la CSSWL;

ATTENDU QUE les coûts relatifs à la tenue de l'élection scolaire risquent d'être plus élevés en raison de la pandémie actuelle de la COVID-19 et des directives en matière de santé et de sécurité;

ATTENDU QUE l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) a transmis une lettre au ministère de l'Éducation demandant le remboursement, aux commissions scolaires, des coûts additionnels des élections scolaires ainsi que le financement adéquat des élections scolaires lorsque celles-ci auront lieu;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier appuie la demande faite par l'ACSAQ;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier présente une demande formelle au ministère de l'Éducation pour le remboursement, à la commission scolaire, de toutes les dépenses additionnelles générées par le report, à deux occasions, de l'élection scolaire;

QU'un financement adéquat permettant de couvrir le coût des élections scolaires soit accordé à toutes les commissions scolaires anglophones;

ET QUE la présente résolution soit notamment transmise au ministère de l'Éducation accompagnée d'une lettre signée par le président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

**Adoptée à l'unanimité**

## 12.0 Clôture

La directrice générale souhaite de joyeuses fêtes à tous et elle transmet ses meilleurs vœux pour 2021 à l'ensemble des élèves, des parents et des employés. L'année 2020 a été une année inhabituelle, mais tous ont fait preuve de détermination et d'entraide.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que la séance soit levée.

**Adoptée à l'unanimité**

**HEURE : 21 h 11**

**PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 27 janvier 2021**